



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105902>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-105902

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-39010

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 18/09/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Université d'aix marseille

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 13001533200013

**Ville :** Marseille cedex 7

**Code postal :** 13284

**Grouperement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Construction d'un atelier laboratoire d'astrophysique - Bâtiment modulaire de 82m<sup>2</sup> - Relance

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 44211100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché a pour objet des travaux relatif à la construction d'un atelier laboratoire d'astrophysique - Bâtiment modulaire de 82m<sup>2</sup>. Il s'agit de la relance de la consultation AMU71-2023, suite à la déclaration sans suite de cette consultation. L'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. La dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations en effet la grande majorité de la fabrication se déroulera en atelier de production. La société est libre de proposer une variante en sus de l'offre de base qu'elle remet à l'administration. La variante devra respecter les exigences minimales suivantes : les dimensions finales du bâtiment ne doivent pas être supérieures ou inférieures à 10% des dimensions données dans le CCTP. Si la société décide de présenter une variante, elle doit obligatoirement présenter celle-ci accompagnée de l'offre de base. Une PSE obligatoire remise en sus de l'offre de base est prévue dans le cadre du présent marché : Fourniture et pose des menuiseries extérieures, fenêtres, portes, porte sectionnelles. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de 8 mois.

Une fois le marché notifié et ayant pris effet, les travaux (y compris la période de préparation) relatifs au marché s'exécutent à compter de la date indiquée dans l'ordre de service (OS) délivré par le maître d'oeuvre. Les prestations sont dans dans le CCTP.

**Critères d'attribution :** Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 50 points) Critère 2 : Prix des prestations (sur 50 points)

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le marché a été attribué à la société KMGGA pour un montant de 131 504,50 euro(s) HT soit 157 805,40 euro(s) TTC. Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 15/07/2024 Marché n° : 2024T402PA0149 - KMGGA - 33, avenue des fortunés - 13180 Gignac La Nerthe - SIRET: 321 219 151 RCS Aix en Provence  
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : -Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, Tél : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, internet : <http://www.marseille.tribunal-administratif.fr/> -Introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). -Modalités de consultation du contrat : Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université en prenant préalablement rendez-vous (mel : [caroline.delorme@univ-amu.fr](mailto:caroline.delorme@univ-amu.fr)) \* sauf les éléments/informations considérés comme confidentielles en vertu des dispositions de l'article L2132-1 du code de la commande publique. Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024**